

Procès-verbal de l'Assemblée générale 2023

Mardi 2 mai 2023, salle U600, Uni Dufour

La présidente Romaine Jean salue l'assemblée et ouvre la séance en excusant trois membres du Comité, Robert-Pascal Fontanet, Grégoire Ribordy et Patrick Schefer.

1. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.

2. Rapport d'activités de la présidente

En sus de l'assemblée générale, le Comité exécutif d'Alumni UNIGE s'est réuni cinq fois en 2022, apportant un soutien continu à la direction de l'association.

L'an dernier, le sociétariat global d'Alumni UNIGE a continué de croître. A fin 2022, le nombre de membres cotisants ou dispensés de cotisation s'inscrit à 6'644 contre 6'091 fin 2021. Les démissions sont légèrement en hausse à 309 sur l'année contre 296 en 2021. Le nombre de membres inscrits poursuit, lui, sa progression, s'élevant à 10'161 à fin décembre 2022.

La population des alumni conserve peu ou prou les mêmes caractéristiques d'une année à l'autre. Quelque 1'800 membres résident à l'étranger dans 104 pays, ils sont dispensés de cotisation – sauf en France voisine. Près de 8'300 membres vivent en Suisse, dont 5'800 à Genève. En y ajoutant les résidents de la France voisine et de la région nyonnaise, c'est deux-tiers de l'ensemble des membres de l'association qui habitent le Grand Genève. Notons que la moitié de nos alumni ont 40 ans ou moins.

La proportion de membres d'Alumni UNIGE par faculté ou par institut reste elle aussi plutôt semblable à celle de 2022. Globalement, le recrutement s'inscrit à quelque 12% de l'ensemble des diplômés des ces mêmes facultés ou instituts. Notons que la Faculté des Lettres atteint le 21% d'affiliation et le Global Studies Institute plus de 18%. La Faculté de traduction et d'interprétation atteint 16% et le Centre universitaire d'informatique est à 14%. D'autres grosses facultés comme la Faculté des Sciences de la Société, la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'éducation ou la Faculté des Sciences atteignent les 13%, la Faculté de Théologie est 12% et la GSEM est à presque 11% d'affiliation. Nous restons à peine en Médecine, en Droit, en Droits de l'enfant, et à l'Institut Universitaire de Formation des Enseignants, avec des taux de recrutement inférieurs à 7%.

Ce recrutement reste notre priorité principale à travers diverses opérations : e-mail lors de l'exmatriculation, lettre du Recteur, présence et distribution de notre flyer lors de la remise des diplômes

et autres manifestations universitaires. Nous avons également multiplié notre présence sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Instagram, Facebook, et Twitter). Nous profitons enfin de l'obligation faite aux alumni de s'inscrire à l'association pour pouvoir bénéficier des offres du Service des sports, des Affaires culturelles et du Centre de carrière.

Nous poursuivons nos efforts pour créer des sous-communautés facultaires. La Théologie, la Médecine et la Faculté de Psychologie et des Sciences de l'Education éditent des newsletters que nous communiquons à nos membres concernés.

L'administration représente le gros du travail quotidien d'Alumni UNIGE, particulièrement la mise à jour continue d'une base de données de près de 10'000 profils. La récolte des cotisations annuelles constitue une autre tâche importante d'Alumni UNIGE, mais ces cotisations couvrent la quasi-totalité des charges salariales d'Alumni UNIGE.

Alumni UNIGE fait une promotion continue de l'Université. Nous diffusons à nos membres, par mail, sur nos réseaux sociaux et sur nos plates-formes, des informations spécifiques ainsi que des invitations particulières aux événements (inaugurations, grandes conférences, etc.) ou à des visites d'expositions et d'installations scientifiques.

Dans le cadre du programme « Horizon académique », nous avons par ailleurs lancé, en juin dernier, un appel à soutien pour les chercheur-es et étudiant-es impactés par la guerre en Ukraine et ailleurs. Cet appel a connu un beau succès, tout comme notre appel aux alumni à participer à des projets culturels de l'UNIGE.

En matière d'aide aux étudiants, la douzième édition de notre programme de mentorat mené avec le Centre de carrière de l'UNIGE continue de se renforcer avec 110 tandems mentors-mentees en 2022 et l'intervention d'une quarantaine d'experts-métiers – les alumni tenant le rôle de mentors. Enfin, de nombreux alumni ont donné leur temps pour des échanges avec des étudiantes et étudiants pour leur permettre de recueillir des informations sur le marché du travail et de commencer à construire leur propre réseau professionnel, sous forme de mentor ou d'intervenante lors des Journées « emploi » de l'Université.

Par ailleurs, nous avons pu poursuivre nos collaborations à l'étranger avec les ambassades, les représentations swissnex et d'autres instances. En 2022, nous avons notamment organisé ou participé à ce genre d'événements à Paris, Londres, Berlin, Madrid et Tokyo.

Le 23 février 2022, nous avons organisé un débat sur la fin de l'accord-cadre et les conséquences pour les universités et l'économie suisses. Cet événement a connu un beau succès et a réuni autour de la table le Président de l'EPFZ, la Rectrice de l'Université de Fribourg, en plus de notre Recteur, ainsi que des représentantes et représentants de l'économie et des quatre grands partis politiques de Suisse.

Nos « Mardis des alumni », soirées autour d'une conférence-apéritif avec des personnalités issues de l'UNIGE, ont également connu un vif succès. Nous avons entendu, en 2022, l'ancien diplomate suisse et

ambassadeur à Moscou, Yves Rossier, qui a partagé avec nous son analyse de la fragilité du pouvoir en Russie. Nous avons également accueilli le Professeur de psychologie David Sander qui nous a parlé de la place des émotions dans nos vies. Rappelons encore la conférence de « notre » prix Nobel, Michel Mayor lors de notre dernière Assemblée générale sur la « Vie dans le Cosmos ».

Nous avons par ailleurs :

- renouvelé nos partenariats avec la Comédie de Genève et le Théâtre de Carouge, avec des abonnements à demi-prix pour nos alumni ;
- renouvelé notre partenariat avec Musika et l'Orchestre de Chambre de Genève, avec des billets à prix alumni ;
- renouvelé le partenariat avec la Maison des Langues et les écoles d'été de l'UNIGE ;
- établi un partenariat l'Université des seniors de Genève, avec l'entrée libre, pour les alumni, aux conférences d'Uni3.
- invité nos membres à de nombreux concerts à des tarifs préférentiels, voire gratuits ;
- organisé des visites d'expositions avec leur commissaire, notamment celles, remarquables, qu'organise l'UNIGE dans sa salle d'exposition du boulevard Carl-Vogt;
- proposé à nouveau, grâce aux Activités culturelles et aux Sports universitaires toute une série d'activités à des prix avantageux – concerts, expositions, cours et camps, ski, tennis, etc. Pour la dixième fois, les alumni ont été conviés à courir l'Escalade sous les couleurs de l'UNIGE.

Alumni UNIGE continue de proposer à ses membres, des rabais sur les médias, les assurances et les ordinateurs portables grâce au programme Neptun de l'EPFZ.

Enfin, selon la tradition, le Comité propose au rectorat l'Alumnus ou l'Alumna de l'année, qui est récompensé pour un engagement remarquable au service de la société. Il ou elle est distingué par un diplôme remis par le Recteur le jour du Dies academicus. Après la bioéthicienne et médecin Samia Hurst, c'était en 2022 le journaliste et écrivain Serge Michel qui a été ainsi honoré pour son travail en tant que co-fondateur et rédacteur en chef de HeidiNews.

Pour terminer, je tiens à remercier toutes les instances de l'Université qui nous soutiennent et nous aident dans notre travail et notamment le Rectorat, le Secrétariat général et le Service communication.

Merci aussi aux membres du Comité exécutif qui remplissent leur précieuse mission de manière bénévole :

- notre vice-recteur Stéphane Berthet
- Robert-Pascal Fontanet
- Matthieu Ischer
- Patrick Schefer
- Grégoire Ribordy

- Anne Rist
- Isabel Rochat
- Minette Zeukeng

Et enfin, merci à notre directrice Karin Byland.

3. Rapport de la trésorière Minette-Joëlle Zeukeng

Les comptes 2022 d'Alumni UNIGE se présentent comme suit :

Compte de pertes & profits en CHF		
	2022	2021
PRODUITS		
Cotisations encaissées	195 754	192 105
Revenus de l'activité	14 124	5 600
	209 878	197 705
CHARGES		
Frais généraux	9 508	7 616
Rétrocession des cotisations à UNIGE	156 402	154 590
Marketing, événements	13 389	4 036
Frais bancaires	433	504
	179 732	166 745
Bénéfice de l'exercice	30 145	30 960

Rappelons que les charges salariales ne font pas partie de ces comptes. La convention qui lie l'UNIGE et Alumni UNIGE prévoit en effet que l'UNIGE prend en charge les salaires de l'association – 1,2 postes au total.

Les charges sont en légère augmentation par rapport à 2021 (+ 7%). Cette augmentation est due à la reprise des événements et d'autres activités de l'association après deux ans de pandémie. Par ailleurs, il n'y a aucune dépense extraordinaire à signaler.

Les produits sont presque exclusivement constitués de cotisations (CHF 195'754), des rétro-commissions (CHF 10'124) et des offres d'emploi (CHF 4'000). Les recettes globales ont connu une hausse de 6 %.

Sur la base de la convention liant l'association à l'UNIGE, 80% des cotisations rentrées sont reversées à l'Université. En 2022, cette ristourne s'est élevée à CHF 156'402.

Nos comptes et bilan 2022 ont été vérifiés en date du 31 janvier 2023 par nos contrôleurs aux comptes, Madame Nadira Bennacer et Monsieur Jean-Frédéric Naville, comme l'exigent nos statuts.

4. Rapport des membres d'organe de révision pour 2022 – Jean-Frédéric Naville

En tant que vérificateurs aux comptes, nous avons contrôlé la comptabilité et les comptes annuels au 31 décembre 2022 de l'Association des Alumni de l'Université de Genève. Ceux-ci présentent un total du bilan de CHF 332'944,26 et un bénéfice de l'exercice de CHF 30'145,07. Nous attestons que nous remplissons les exigences nécessaires de qualification et d'indépendance. Selon notre évaluation, la comptabilité et les comptes annuels sont conformes à la Loi et aux statuts. Nous recommandons d'accepter les comptes annuels qui vous sont présentés.

5. Approbation et décharge au Comité exécutif

L'assemblée approuve les comptes et en donne décharge au Comité exécutif.

6. Renouvellements de mandat de membres du Comité exécutif

Minette-Joëlle Zeukeng arrive au bout de son mandat de trois ans qui est renouvelé par acclamation de l'assemblée.

7. Adoption de nouveaux statuts

Romaine Jean remercie Robert-Pascal Fontanet, membre du Comité exécutif, d'avoir dirigé les travaux de modifications des statuts. Elle commente les modifications souhaitées en annexe de ce procès-verbal.

Les statuts de notre association remontent au jour de sa constitution, le 30 janvier 2009. Ils ont été revus à trois reprises déjà (2010, 2015 et 2018).

Pendant la période du Covid nous avons pu tenir nos assemblées et nos séances de comité sous forme virtuelle sur la base d'une Ordonnance du Conseil fédéral. Me Bernard Ziegler, alors membre du comité, avait relevé qu'il serait judicieux de définir statutairement la procédure à suivre à cet effet : c'est en ce sens qu'un nouvel article 14 alinéa 6 et une modification de l'article 18 alinéa 2 ainsi que l'adjonction d'un troisième alinéa à ce dernier vous sont proposés.

Les modifications sont surlignées en jaune.

Art. 14 : Assemblée générale

1.-5. (...)

6. En cas de limitation du nombre de participants par l'autorité compétente, l'Assemblée générale peut délibérer par visioconférence ; le cas échéant, les membres désirant participer en présentiel ou par visioconférence à l'Assemblée générale peuvent être tenus par le Comité exécutif de lui communiquer leur inscription quelques jours à l'avance.

7. (...).

Art. 18 : Organisation du Comité exécutif

1. (...)
2. Les séances ont lieu aussi souvent que les affaires l'exigent; elles peuvent aussi se tenir par visioconférence ou par conférence téléphonique.
3. Le Comité exécutif peut également prendre des décisions par voie de circulation.
4. (...)

Par ailleurs, notre Directrice a suggéré de clarifier quelques points concernant les admissions, les démissions et les exclusions, ce qui justifie la révision des articles 6, 10, 11 et 23 alinéa 3.

Art. 6 : Membres ordinaires

1. Est membre ordinaire de l'Association toute personne exmatriculée ayant obtenu de l'Université de Genève un titre de baccalauréat, maîtrise, maîtrise d'études avancées, doctorat, diplôme certifiant de la formation continue avec au moins 30 crédits du système européen de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) et anciens titres pré-Bologne .
2. (...)
3. Un membre réimmatriculé à l'Université de Genève peut rester membre de l'Association.

Art. 10 : Sortie

1. Tout membre peut sortir de l'Association, par simple demande formulée en tout temps par écrit, par courriel ou par tout autre moyen mis à disposition sur le site internet de l'Association. Les cotisations en cours restent dues.
2. Tout membre qui n'a pas payé sa cotisation trente jours après l'envoi du second rappel perd son droit aux avantages offerts par l'Association. Il est automatiquement réintégré *ex nunc* dans son droit aux avantages en cas de paiement ultérieur.
3. (...)

Art. 11 : Exclusion

Peut être exclu de l'Association tout membre qui par son attitude ou ses activités aura porté préjudice à l'Association ou à l'Université de Genève. L'exclusion est prononcée par l'Assemblée générale sur proposition du Comité exécutif, lequel peut suspendre provisoirement le membre jusqu'à la décision de l'assemblée. La suspension et l'exclusion sont notifiées au membre par courrier simple ou par courriel.

Art. 23 : Chapitres et associations facultaires

- 1.-2. (...)
3. Lorsque les statuts de l'association facultaire le prévoient, l'adhésion à celle-ci entraîne adhésion à « Alumni UNIGE », moyennant l'accord de principe du Comité de cette dernière.

Enfin de nombreuses modifications de forme sont apparues nécessaire, soit pour nous conformer à une nouvelle terminologie légale (organe de révision au lieu de vérificateurs des comptes), soit pour adopter de façon systématique un langage épïcène comme le veut aujourd'hui la directive édictée par notre Université.

Dès lors, plutôt que de modifier de très nombreux passages de nos statuts (plus d'une quarantaine) il est apparu préférable de vous proposer de nouveaux statuts, qui restent par ailleurs dans la droite ligne de leur teneur actuelle, qui a indéniablement fait ses preuves.

Les nouveaux statuts sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

8. Informations sur les activités futures par la directrice

Comme vous le savez, notre association a pour tâche essentielle de créer du lien entre les alumni, l'Université, les étudiants et la Cité à travers des activités de socialisation. Notre but est de proposer à nos membres des services qui répondent à leurs besoins dans un cadre dynamique et convivial.

Après deux ans de pandémie, nous avons repris en 2022 la quasi-totalité de nos activités.

Aujourd'hui, nous proposons à nos membres les offres et services habituels, en matières sportive, culturelle, académique ou encore de soutien à la carrière. A titre d'exemple, nous allons lancer dans deux semaines, notre programme de mentorat avec le Centre de carrière de l'Université pour la prochaine année académique.

La collaboration avec les Activités culturelles et les Sports universitaires reste elle aussi fructueuse et les rabais offerts à nos membres sont nombreux.

Certaines collaborations avec des partenaires privés, comme celles avec la Comédie ou le Théâtre de Carouge, se sont quasiment institutionnalisées et représentent une offre continue pour nos membres.

Dans les activités 2023, on peut déjà noter :

1. Le « Mardi des alumni » 12 mars avec le professeur de médecine Basile Landis qui nous a parlé de ses recherches sur l'odorat et notamment sur le lien entre la perte de l'odorat et le covid ;
2. Un prochain « Mardi des alumni » aura lieu avant l'été, deux autres après la rentrée.
3. Le 29 mars dernier, nous avons organisé une visite de l'exposition « Pandémie – les échos du Covid » avec les deux commissaires, à la Salle d'exposition de l'UNIGE. Une prochaine visite guidée est prévue pour le mois de juin.

Enfin, nous avons un échange continu avec les ambassades suisses et avec swissnex. Ces échanges et contacts nous permettent d'offrir des activités régulières pour nos membres qui vivent à l'étranger.

C'est notamment grâce à un programme d'activités attractif et des offres intéressantes que nous pouvons fidéliser nos membres et en attirer de nouveaux. A ce propos, recruter de nouveaux membres reste aussi

cette année une priorité, aussi bien chez les nouveaux diplômés de l'Université, que parmi les plus anciens qui n'ont peut-être jamais entendu parler de notre association. Ils sont souvent plus difficiles à retrouver de par le manque de coordonnées. C'est la raison pour laquelle nous allons lancer en juin, une vaste campagne sur LinkedIn pour attirer de nouveaux diplômé-es de l'université. Cette campagne fait partie d'une réflexion en cours pour définir les meilleurs moyens de s'adresser à nos différents publics (jeunes diplômés, diplômés anciens, diplômés étrangers) et pour les faire adhérer.

Elargir les formes de communication de l'association, tel est mon souhait, pour notamment une meilleure sensibilisation des étudiantes et des étudiants sur notre existence. Depuis plus d'une année, nous avons intensifié notre activité sur les réseaux sociaux. Cela nous permet de gagner en visibilité, car les réseaux sociaux sont un bon vecteur pour promouvoir nos différentes activités et atteindre un public plus large que le cercle de nos membres.

Mais le meilleur outil virtuel du monde ne suffit généralement pas : une communauté, ce sont avant tout des personnes. Ce sont des vraies relations humaines qui doivent se tisser pour créer l'adhésion à l'association et pour la rendre dynamique et conviviale.

Enfin, comme il est d'usage, je tiens à remercier chaleureusement :

- notre présidente Romaine Jean ainsi que les membres du Comité exécutif pour leur soutien au quotidien,
- le vice-recteur Stéphane Berthet et son équipe pour leur soutien opérationnel,
- notre recteur Yves Flückiger et les membres du Rectorat pour leur appui sans faille,
- les services de l'Institution pour leur disponibilité et leur compétence.

9. Propositions individuelles

Une alumna souhaite savoir si et quand les voyages alumni reprennent. La directrice répond qu'un voyage pour les alumni sera organisé prochainement.

10. Divers

Aucun divers.

Romaine Jean conclut la partie statutaire en passant la parole à Hugo Duminil-Copin, médaillé Fields 2022, pour une conférence intitulée « Pause mathématique ».